

Notes et chroniques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): - **(1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-791826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

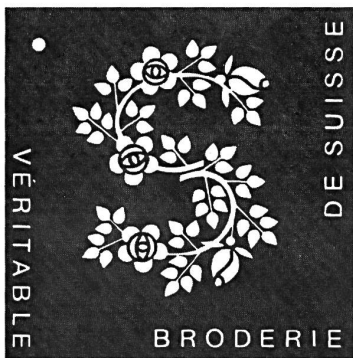
Notes et Chroniques

Un industriel suisse à l'honneur

C'est à Sarmenstorf, dans le canton d'Argovie, qu'a été fondée, il y a eu un demi-siècle l'an passé, la fabrique de tricots Ruepp & Co. S. A., dont les produits sont bien connus des lecteurs de *Textiles Suisses* sous la marque « Alpinit »; cette entreprise a beaucoup contribué à l'essor de la commune sur laquelle elle est sise. Récemment, l'assemblée de commune a décidé, à l'unanimité, de conférer à M. T.-A. Ruepp et à son épouse le titre de bourgeois d'honneur de la commune de Sarmenstorf, en reconnaissance de toute leur activité et de leurs généreuses donations au bénéfice de la commune. La rédaction de notre revue est heureuse d'apporter ici ses félicitations aux nouveaux bourgeois d'honneur, en particulier à M. Ruepp, avec lequel elle a eu le plaisir de collaborer pendant de longues années.



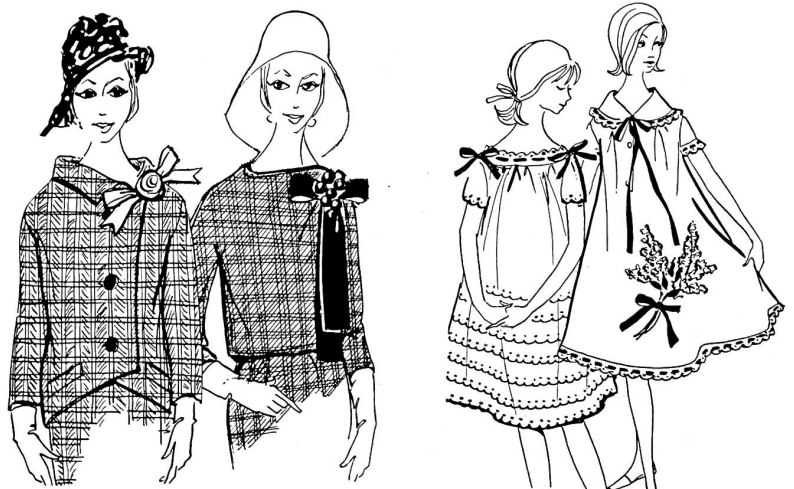
Une marque d'origine pour la broderie suisse



Les produits de l'industrie suisse de la broderie sont exportés dans toutes les parties du monde. Leur haute qualification au point de vue mode et leur exécution technique particulièrement soignée en font un exemple typique du travail suisse de qualité. Pour garantir l'origine des broderies suisses, qu'elles soient vendues au mètre ou utilisées dans la fabrication de vêtements et accessoires, l'Union suisse des exportateurs de broderies à Saint-Gall a créé une marque d'origine que les exportateurs de broderies tiennent à la disposition de leurs clients utilisateurs. Cette marque, que nous reproduisons ci-contre, est protégée dans tous les pays; elle contribuera, sans nul doute, à affirmer et à renforcer le prestige dont les broderies suisses jouissent sur tous les marchés mondiaux. Est-il nécessaire d'ajouter que tout emploi abusif de cette marque sera poursuivi devant les tribunaux?

Le ruban, toujours en faveur

Nous signalons ici avec plaisir le dernier numéro (N° 21) de la « Revue Suisse des Rubans de Soie », publication de propagande éditée par le Service de presse de l'industrie suisse des rubans de soie, à Zurich. Ce portefeuille contient, comme toujours, une quantité de croquis de mode des meilleurs créateurs, représentant des modèles dans lesquels un large usage est fait des rubans. Les nombreuses illustrations, commentées de légendes en français, allemand et anglais donnent une idée excellente de la vogue des toujours jeunes rubans de soie et des infinies possibilités qu'ils offrent dans la mode actuelle.



MADELEINE DE RAUCH PIERRE CARDIN



Imprimé en Suisse sur du papier couché de la Papeterie de Biberist